

# Grandir

## À LAUSANNE

n° 1  
printemps 06

Le verbe «grandir» a de nombreux synonymes: croître, évoluer, pousser, augmenter... tous spontanément associés au développement de l'enfant. Cet apprentissage nous concerne tous: parents, enseignants, éducateurs, autorités, et la Ville de Lausanne y contribue en mettant à disposition des familles, différentes structures et prestations.

«Lausanne Ecoles» se transforme aujourd'hui en «Grandir à Lausanne»: un nouveau nom pour un bulletin d'information redéfini, rajeuni, coloré et plus que jamais désireux d'appuyer les parents dans leur rôle éducatif. Un nouveau contenu également, pour mieux correspondre à la réalité d'une ville qui offre à ses jeunes habitants des ressources complémentaires à celles acquises à l'école. Lausanne, par le biais de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, continue ainsi à maintenir son dynamisme dans l'offre dite «parascolaire» destinée aux enfants et à leurs parents.

Grandir signifie aussi devenir un citoyen responsable. Quelles sont les connaissances, les compétences et les valeurs communes nécessaires aux enfants d'aujourd'hui pour qu'ils soient demain capables et désireux d'assumer un rôle actif et responsable au sein de la société? Il est nécessaire, avant toute chose, d'être sensibilisé à l'exercice des droits civiques: chaque enfant lausannois, qu'il soit suisse ou étranger, sera appelé, lorsqu'il aura le droit de vote, à faire des choix et prendre part à des décisions importantes pour l'avenir de sa ville.

Dans ce premier numéro de «Grandir à Lausanne», spécial «éducation à la citoyenneté», je vous invite à découvrir les possibilités offertes aux futurs citoyens pour comprendre le fonctionnement politique de leur ville et les amener à apprécier la chance qui est la leur: celle de pouvoir exprimer leur opinion. Les propositions sont variées et attractives et je vous encourage à inciter vos enfants à en bénéficier. Bonne lecture et vive «Grandir à Lausanne»!

**Oscar Tosato** Conseiller municipal

# APPRENDRE À DEVENIR CITOYEN, MAIS COMMENT?

**L'enfant qui grandit doit apprendre le fonctionnement de notre démocratie: connaître ses droits et ses devoirs civiques, comprendre l'importance du vote, s'intéresser au fonctionnement politique de son pays, autant d'éléments qu'il découvre étape par étape, à son rythme et en fonction de ses intérêts. A l'instar de l'éducation, l'éveil à la citoyenneté est l'affaire de tous: pouvoirs publics, enseignants, parents... Que peut faire aujourd'hui une collectivité publique pour préparer ses jeunes habitants à leur futur rôle de citoyen? Les actions proposées par la Ville de Lausanne offrent à chacun la possibilité de découvrir la vie civique selon ses goûts et son âge. En classe ou de manière individuelle, le «Lausannois en herbe» n'a que l'embarras du choix.**

## DÈS 10 ANS

### Participer, imaginer et réaliser des projets avec les Conseils d'enfants

Faire découvrir aux enfants la vie associative, leur donner la parole et leur permettre de construire des projets, tels sont les principaux objectifs des Conseils d'enfants, qui ont débuté en 2001 dans les quartiers de Mon-Repos et de Béthusy et se sont poursuivis dans les quartiers Sous-Gare et Prélaz.

Encadrés par des animateurs professionnels, les enfants sont invités à proposer et à imaginer ensemble des actions destinées à améliorer la vie de leur école et de leur quartier. Ces premiers pas dans la vie d'une association permettent d'éveiller leur capacité à prendre des responsabilités, au sein d'un club sportif, d'un groupe de jeunes ou d'une association caritative, par exemple. L'enfant apprend ainsi à être acteur et pas uniquement consommateur.

Les Conseils d'enfants offrent la possibilité non seulement d'imaginer mais également de réaliser des projets. Depuis la création des premiers Conseils, les réalisations suivantes ont été mises sur pied:

- des fêtes pour favoriser les rencontres dans les quartiers,
- une nouvelle place de jeu à la Harpe,
- des buts pour le football au collège de l'Elysée,
- des rampes de skate et de rollers au collège de Béthusy,
- un film vidéo «Pendant la récré» dans lequel les enfants ont été scénaristes et acteurs,
- des rallyes et des événements en lien avec la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre et la Journée «En ville sans ma voiture» du 22 septembre.

Les enfants intéressés à participer aux Conseils d'enfants sont invités à s'inscrire dès la rentrée scolaire 2006/2007 à la délégation de l'enfance et de la jeunesse, tél. 021 315 68 20, [enfance@lausanne.ch](mailto:enfance@lausanne.ch).

## DÈS 11 ANS

### Un concours: le prix du Conseil communal

Un nouveau prix, celui du Conseil communal, tout spécialement créé pour encourager les élèves lausannois à réfléchir à un thème en lien avec le civisme. La classe gagnante recevra une récompense de 500 francs.

Dès la rentrée scolaire 2006/2007, les classes des 7 établissements secondaires de la ville seront invitées à participer à un concours sous la forme d'un travail écrit sur le thème de leur choix, à préparer avec leurs enseignants. Droits humains, écologie, politique locale ou tout autre sujet en rapport avec un thème civique: aux futurs citoyennes et citoyens de faire preuve d'imagination et de rigueur, et de saisir l'occasion de parler de ce qui les préoccupe.

Un jury, composé de Conseillers communaux, déterminera le meilleur travail de chaque catégorie (une pour les classes de 5ème et 6ème et l'autre pour les classes de 7ème à 9ème). Les élèves des deux classes lauréates seront invités à assister, accompagnés de leur maître de classe et de leurs parents, à la remise des prix dans la salle du Conseil communal.

## DÈS 12 ANS

### Une page Internet «Information citoyenneté» spécialement conçue pour les jeunes Lausannoises et Lausannois

Surfer sur le web et tout comprendre au sujet du civisme ou presque c'est possible! A partir du 1er mai 2006, la page [www.lausanne.ch/infocitoyennete](http://www.lausanne.ch/infocitoyennete) permettra d'accéder à une multitude d'informations présentées de manière interactive:

- un glossaire pour expliquer les mots «techniques»,
- une présentation des tâches du Conseil communal et de la Municipalité,
- la possibilité de poser des questions,
- des quiz et des animations.

Cette nouvelle page de [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch) a été spécialement réalisée par un jeune stagiaire de l'administration communale sur un mode ludique. Une mise à jour sera régulièrement effectuée.

## DÈS 13 ANS

### La découverte des lieux du pouvoir: une visite guidée de l'Hôtel de Ville

Dans quelle salle la Municipalité se réunit-elle? Comment se déroulent les séances du Conseil communal? Autant de questions sur des sujets qui ont en commun d'être rattachés à un lieu, l'Hôtel de Ville, situé au cœur de notre cité.

Pour bien des jeunes Lausannois, ce magnifique édifice du 17e siècle, où siégea le tout premier gouvernement du canton de Vaud en 1803, reste inconnu.

Dès la prochaine rentrée scolaire, des visites de ce «lieu du pouvoir» seront offertes aux classes de 7ème à 9ème année et menées par les guides d'accueil du Mouvement des Aînés, passionnés par l'histoire de la ville. Un représentant du Conseil communal sera présent pour accueillir les classes et répondre à leurs questions. Grâce à ces visites, les élèves pourront découvrir le fonctionnement des institutions politiques communales et mieux connaître une part de l'histoire et de la géographie locale. Les élèves recevront avant chaque visite un dossier pédagogique, riche d'informations et d'anecdotes, à préparer en classe avec leur enseignant.

## À 18 ANS

### Un livre pour fêter la majorité civique

L'âge de la majorité civique se doit d'être marqué par un symbole pour célébrer cet anniversaire si particulier. Chaque année depuis 1939, la Municipalité offre à tous les jeunes Lausannois qui soufflent leurs 18 bougies un livre illustrant l'histoire de leur ville. Ce cadeau est accompagné d'une lettre les invitant à faire usage du privilège qui est désormais le leur: le droit de vote. En 2005, plus de 1200 jeunes citoyens ont reçu le livre «Lausanne, un lieu, un bourg, une ville».

## UNE NOUVELLE PROPOSITION

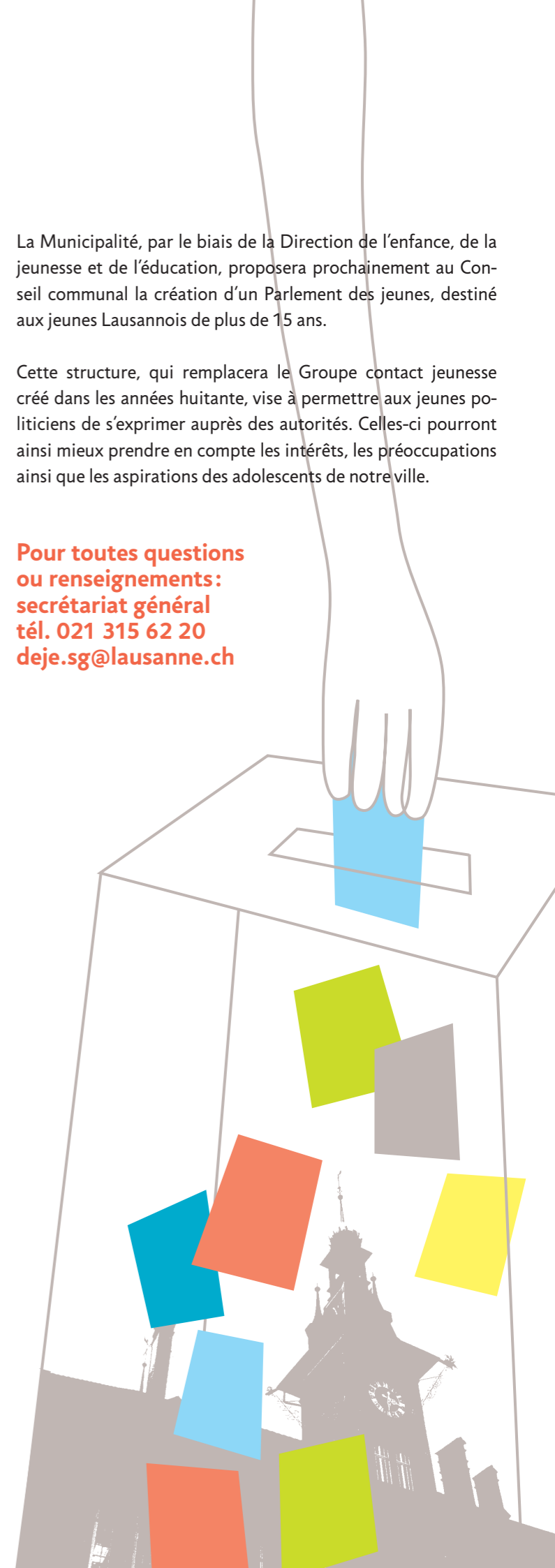
### Un Parlement pour et par des jeunes?

La valeur n'attend pas le nombre des années, dit-on. Il est donc nécessaire, pour les jeunes qui le souhaitent, de mettre à profit leur énergie et leur enthousiasme pour s'engager et défendre des projets qui les concernent.

La Municipalité, par le biais de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, proposera prochainement au Conseil communal la création d'un Parlement des jeunes, destiné aux jeunes Lausannois de plus de 15 ans.

Cette structure, qui remplacera le Groupe contact jeunesse créé dans les années huitante, vise à permettre aux jeunes politiciens de s'exprimer auprès des autorités. Celles-ci pourront ainsi mieux prendre en compte les intérêts, les préoccupations ainsi que les aspirations des adolescents de notre ville.

**Pour toutes questions ou renseignements: secrétariat général tél. 021 315 62 20 [deje.sg@lausanne.ch](mailto:deje.sg@lausanne.ch)**



## LE COMPTE À REBOURS DE LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Même si l'heure n'est pas encore aux grandes vacances, voici les dispositions générales destinées à faciliter l'organisation familiale de la fin de l'année scolaire.

### CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES FÊTE DES ÉCOLES:

**mercredi 28 juin**

Cortège et fête des écoles enfantines.

**mercredi 5 juillet**

Cortège et fête des écoles primaires.

Les élèves des classes primaires se rendent à l'école à l'heure indiquée par les enseignants.

### DEVOIRS SURVEILLÉS:

**jeudi 29 juin**

Fin des devoirs surveillés. Dès le lundi 3 juillet, tous les élèves primaires rentrent donc à domicile après l'école, excepté ceux qui sont inscrits dans un APEMS.

### FIN DES COURS:

**vendredi 7 juillet à midi**

Tous les élèves des classes enfantines et primaires ont congé l'après-midi.

**jeudi 6 juillet tout le jour**

**et vendredi matin 7 juillet**

Les élèves sont en classe selon l'horaire habituel.

Les informations ci-dessus constituent le cadre général appliqué dans les cinq établissements primaires de la ville: toutefois, les parents sont priés de se conformer aux indications transmises soit par les enseignants soit par les directions des établissements.

### CLASSES SECONDAIRES

#### PROMOTIONS DES ÉTABLISSEMENTS:

**jeudi 6 juillet ou vendredi matin 7 juillet**

Selon les indications propres à chaque établissement.

#### FIN DES COURS:

**jeudi après-midi 6 juillet**

Sauf avis contraire, en raison des promotions.

**Renseignements: service des écoles primaires et secondaires, tél. 021 315 64 11 seps@lausanne.ch**

## L'OFFRE «VACANCES»

De nouvelles offres «vacances» sont proposées cette année avec des camps supplémentaires à la montagne et deux centres aérés urbains dans le quartier de Malley et aux Jardins de Prélaz.

Le dépliant «programme vacances été-automne 06» qui regroupe l'ensemble des activités de vacances d'été et d'automne offertes par la Ville de

pour le 2ème enfant et les suivants d'une même famille. Montant à verser au moment de l'inscription. Apporter une photo passeport.

Le passeport vacances «farniente» est valable deux semaines, du 10 au 23 juillet ou du 7 au 20 août 2006. Prix: fr. 35.- par passeport. Montant à verser au moment de l'inscription. Apporter une photo passeport.

**Renseignements: service de la jeunesse et des loisirs, secteur vacances tél. 021 315 68 22 jeunesse.loisirs@lausanne.ch**

## INFOS PRATIQUES

Lausanne, la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) sera remis à tous les élèves dans la semaine du 24 avril.

Attention le mode d'inscription change: la demande d'inscription à une activité n'est prise en compte qu'à réception des documents complets, signés des parents.

#### PASSEPORT VACANCES:

vente des passeports le mercredi 10 mai selon l'horaire suivant:

**de 13h à 14h30**

passeport pour la période de juillet,

**de 15h à 16h30**

passeport pour la période d'août, au bâtiment administratif, place Chauderon 9, Lausanne, niveau R, route de Genève.

Le passeport vacances «traditionnel» est valable deux semaines, du 10 au 23 juillet ou du 7 au 20 août 2006. Prix: fr. 50.- par enfant, fr. 45.-

## PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES (P.A.M.)

### QUE FAIRE OU NE PAS FAIRE LORSQUE JE RENCONTRE UN CHIEN ?

Les animateurs du cours P.A.M. apprennent aux enfants les comportements adéquats à adopter lors d'une rencontre avec un chien. Découverte de la gent canine en images (film vidéo), apprentissage des comportements corrects, tout d'abord avec des peluches grandeur nature puis exercices pratiques avec les chiens des instructeurs, voilà le déroulement d'une heure de formation P.A.M. offerte aux élèves des classes enfantines et primaires lausannoises.

En deux ans, 168 classes (env. 3300 élèves) ont pu bénéficier de cet enseignement. Durant l'année scolaire 2005-2006, ce ne sont pas moins de 113 classes (env. 2200 élèves) qui recevront la visite des instructeurs P.A.M. et de leurs compagnons à quatre pattes. Ce programme sera à nouveau offert à la rentrée 2006.

**Renseignements: secrétariat général DEJE tél. 021 315 62 11 deje.sg@lausanne.ch**